



Monsieur Hervé GRANIER
Maire de Gardanne
Hôtel de Ville

à Gardanne, le 26 septembre 2025

Objet : Préavis de grève pour la journée du 10 septembre 2025 nationale de grève et de manifestation, couvrant l'ensemble des agent-es de la Ville de Gardanne

Monsieur le Maire,

Au lendemain du discours du Président Macron justifiant le passage en « économie de guerre » au détriment des besoins sociaux et de l'intérêt général, le Haut-commissaire François Bayrou a présenté les orientations des prochains Projet de loi de finances (PLF) et Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2026.

Ces annonces confirment des mesures de rigueur budgétaire et de soumission aux intérêts du Capital, qui se traduiront par :

- **La poursuite de la destruction des droits du travail,**
- **L'affaiblissement des services publics,**
- **L'aggravation des inégalités sociales.**

L'année 2026 serait ainsi une véritable « *année blanche* », avec gel des prestations sociales et des pensions face à l'inflation. Les rémunérations des agent-es publics, déjà dévalorisées depuis des années, ne bénéficieraient toujours pas de l'indexation sur le coût de la vie, ni d'une revalorisation réelle du point d'indice.

Pour les collectivités locales, ce sont 5,3 milliards d'euros de coupes budgétaires annoncées, s'ajoutant au dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois au départ en retraite.

Les agent-es publics sont également attaqués sur leur santé : après la baisse de 10 % de rémunération en cas de congé maladie ordinaire, le gouvernement prépare le doublement de la franchise médicale et remet en cause la prise en charge des malades en ALD.

À cela s'ajoutent :

- **La menace d'une révision du Code du travail par ordonnances, synonyme de démantèlement des conquits sociaux et d'allongement du temps de travail,**
- **Une nouvelle réforme régressive de l'assurance chômage,**
- **Et même la suppression de deux jours fériés envisagée.**

Sans surprise, le grand gagnant demeure le patronat, qui engrange déjà 211 milliards d'euros d'exonérations par an, pendant que la dernière étude de l'INSEE confirme que plus de 10 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté.

Ce sont les agent-es publics, les salarié-es, les privé-es d'emploi, les retraité-es et la jeunesse qui sont une fois de plus sacrifiés.

Les revendications portées nationalement par la CGT :

- L'abandon de toutes les mesures antisociales annoncées dans le cadre du PLF et du PLFSS 2026
- La mise en œuvre de la réduction du temps de travail en application du décret n°2001-623 du 12 juillet 2001, pour la reconnaissance de la pénibilité
- La prise en charge intégrale des niveaux maximums de la complémentaire santé et prévoyance
- La suppression définitive du jour de carence
- Le maintien intégral du régime indemnitaire (RIFSEEP) en toutes circonstances
- L'abandon des amendements visant à réduire de 100 % à 90 % la rémunération des agent-es en congé maladie
- La revalorisation immédiate de 10 % du point d'indice, puis son augmentation à 6 euros
- La revalorisation immédiate de 10 % des pensions
- L'abrogation de la réforme des retraites et le retour à la retraite à 60 ans à taux plein (55 ans pour les métiers pénibles), avec pérennisation de la CNRACL
- L'égalité salariale femmes-hommes
- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique
- Le renforcement de l'ensemble des services publics, assurés par des fonctionnaires sous statut
- Le recrutement massif sous statut pour améliorer les conditions de travail
- L'arrêt de toutes formes de répression syndicale

Localement, à Gardanne, nous revendiquons :

- Un plan de déprécarisation des agents non titulaires, prenant en compte leur ancienneté
- Le remplacement systématique de tous les départs à la retraite
- Un déroulement de carrière réel et équitable pour l'ensemble des agents
- La nomination obligatoire après réussite à un concours
- La prise en charge de la journée de carence en cas de maladie, dans l'attente de sa suppression
- La revalorisation immédiate du régime indemnitaire, pour tous
- L'intégration du CIA dans l'IFSE
- La prise en compte des spécificités de chaque métier dans l'organisation du temps de travail (1607h)
- La mise en œuvre d'un plan de lutte contre le mal-être au travail, sur la base des propositions concrètes de la CGT issues de l'enquête menée auprès des agents
- Le respect des instances statutaires et un véritable dialogue social associant les représentants du personnel aux décisions qui les concernent

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, le Syndicat CGT des Territoriaux de Gardanne relaie l'appel fédéral national et dépose un préavis de grève pour la journée du 10 septembre 2025 de 0h à 24h, couvrant l'ensemble des agent-es de la Ville de Gardanne.

Nous restons disponibles, comme le prévoit la loi, pour engager des négociations.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Pour le Syndicat CGT
des Territoriaux de Gardanne :



CGT Territoriaux Gardanne
10, rue de la République
13120 GARDANNE

Copie pour information :

- Monsieur Denis Ben Belgacem, Directeur Général des Services
- Madame Camille Genthner, Directrice des Ressources Humaines
- L'ensemble des agent-es titulaires et non titulaires de la Ville de Gardanne